



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

UV J.S.P. 2

Module : INC



LSPCC :
règles d'emploi
et de sécurité

Version 3

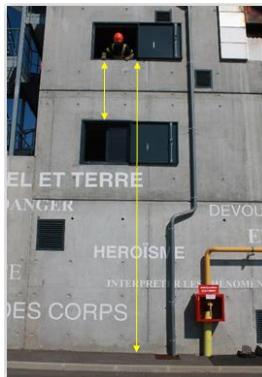


ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

I. REGLES A RESPECTER AVANT L'ENGAGEMENT :

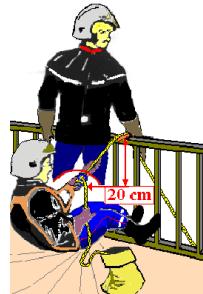
Les règles suivantes doivent être effectuées par le binôme et / ou le chef d'agrès :

- Vérification du contenu du sac ;
- Désignation du personnel ;
- Evaluation de la difficulté technique due à l'environnement ;



- Evaluation de la hauteur ou de la profondeur ;
- Evaluation de l'état de la victime ;
- Choix de la méthode de sauvetage :
 - Lot de sauvetage,
 - Et/ou appel à des renforts (SMPM,).

- ↳ Choisir judicieusement les points fixes de préférence en partie haute, à défaut au même niveau. **Ils doivent obligatoirement être doublés pour les amarrages principaux** ;



Devant l'impossibilité de trouver un point fixe offrant une résistance suffisante à l'effort demandé, le binôme optera pour la manœuvre avec point fixe humain.



- ↳ Interdire l'utilisation des cordes et autres matériaux du lot de sauvetage pour des opérations autres que la descente, la remontée ou la sécurité des personnes ;

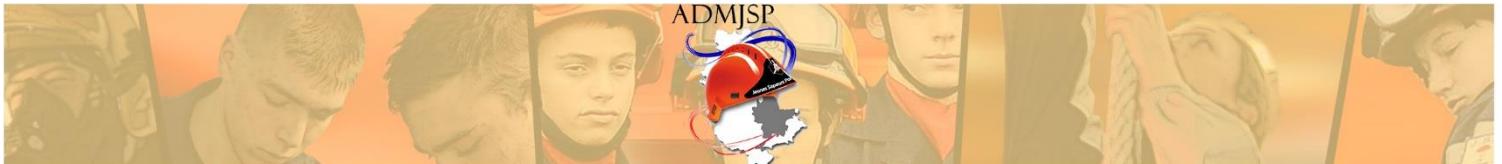
II. REGLES A RESPECTER PENDANT L'ENGAGEMENT :

A. Surveiller la corde avec attention :

Il faut veiller notamment à :

- ↳ Eviter les frottements sur les rebords tranchants en utilisant les protections ;





ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITaine DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

- ↳ Ne pas marcher dessus ;
- ↳ Ne pas les faire reposer sur un sol jonché de débris (verre, sable, etc.) ;
- ↳ Eviter tout contact avec des produits corrosifs, atmosphère corrosive et parties chaudes.

→ **La corde sera laissée dans le sac.**

→ **Dans un souci de sécurité et de rapidité, la cordelette avec les agrès fixés dessus doit être DESOLIDARISÉE du sac**



B. Porter une attention toute particulière sur les coutures des anneaux cousus et les nœuds lors de la réalisation du dispositif de descente.

Ceux-ci doivent être écartés de tout frottement.



C. Visser les mousquetons ;
Travail uniquement dans le grand axe

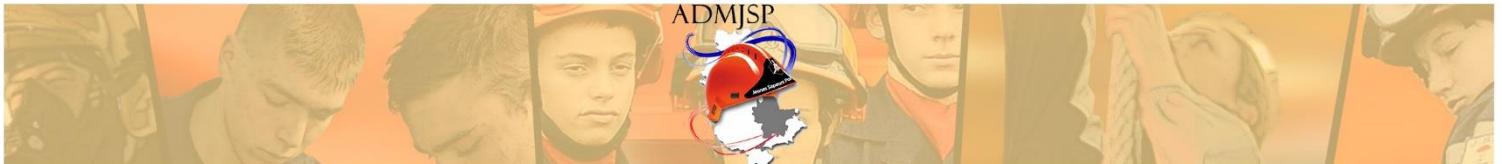
D. Utiliser le descendeur en point fixe ;

E. Utiliser un mousqueton pour prolonger les anneaux cousus : à aucun moment la corde ne doit passer dans les anneaux cousus.

F. Réaliser un double amarrage ;

G. FACTEUR DE CHUTE :

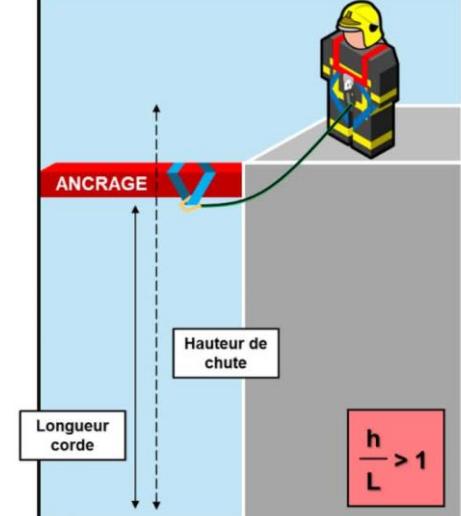
Le facteur de chute est un indicateur permettant d'estimer les dommages corporels susceptibles d'apparaître en cas de chute.

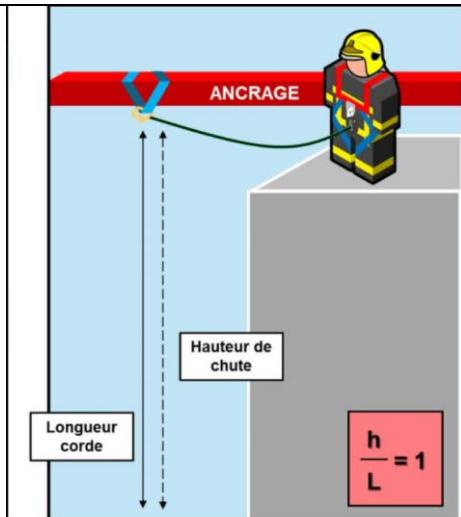


ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITaine DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

C'est le rapport entre la hauteur de la chute et la longueur de corde qui amortit la chute

$$\text{Facteur de chute} = \frac{\text{Hauteur de la chute}}{\text{Longueur de la corde qui amortit la chute}}$$

	Sapeur-pompier au-dessus du point d'ancrage ou d'un anneau cousu $\frac{h}{L} > 1$	Hauteur de chute importante > supérieure à la longueur de la corde
	Facteur de chute <u>supérieur</u> à 1 =	Interdit

	Sapeur-pompier au niveau du point d'ancrage ou d'un anneau cousu $\frac{h}{L} = 1$	Hauteur de chute = longueur de la corde
	Facteur de chute <u>égal</u> à 1 =	A éviter



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITaine DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

	Sapeur-pompier en-dessous du point d'ancrage ou d'un anneau cousu	Hauteur de chute limitée (une dizaine de centimètres < à la longueur de la corde)
	Facteur de chute inférieur à 1 =	Autorisé

Afin de réduire le risque de blessures, il faudra rechercher autant que possible un point d'ancrage en partie haute

Lors du travail sur un MEA - BEA : respecter les prescriptions de la DOD (sera vu en JSP 4 et après engagement SPV mis en application lors du COMP MEA-PPBE)

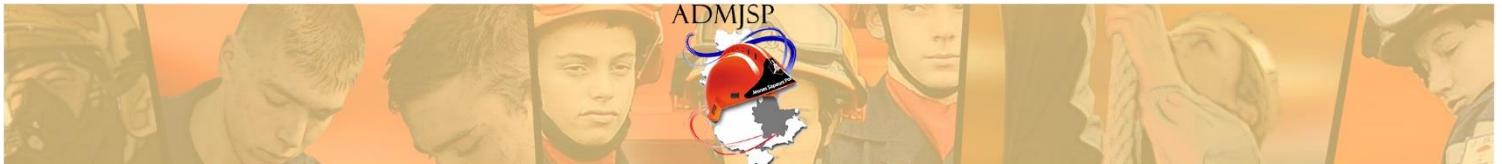
H. FORCE CHOC :

C'est l'impact que va encaisser le sauveteur à la fin de sa chute.

Elle dépend :

- Du facteur de chute,
- Du poids du sauveteur,
- De la nature de la corde.

Le corps humain ne supporte pas de force maximale > à 12 KN, ce qui peut correspondre à un facteur de chute de 2.



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITaine DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

III. REGLES A RESPECTER APRES L'ENGAGEMENT :

Regrouper le matériel par lot de sauvetage en vue de le contrôler ;

Nettoyer sommairement le matériel ;

Vérifier l'état du matériel (se reporter au cours LSPCC – composition, entretien et contrôle – JSP 1) :

- ↳ Vérification tactile (corps étrangers dans les agrès en fibres synthétiques, écrasement de l'âme, détérioration par la chaleur, usure de la gaine) ;
- ↳ Vérification visuelle des pièces métalliques et des agrès en fibres synthétiques (coutures, usures, souillures) ;
- ↳ Rangement du matériel dans le sac (même le matériel avec anomalie) en suivant l'ordre défini dans le GTOD livre 4 (voir cours LSPCC – rangement dans le sac – JSP 1)



IMPORTANT : Tout constat d'anomalie susceptible d'entraîner la réforme immédiate d'un agrès en fibres synthétiques ou du huit descendeur rend le lot indisponible jusqu'au contrôle par un responsable.

➔ A l'arrivée à la caserne, le lot sera remplacé.

**SIGNALER AU RESPONSABLE TOUT INCIDENT SURVENU AU MATERIEL OU
TOUT EMPLOI HORS DES LIMITES DE SECURITE AINSI QUE DES
CONTRAINTEs EXCEPTIONNELLES SUBIES.**